

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 125-2017

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2017.RRGR.358

Déposée le: 06.06.2017

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Knutti (Weissenburg, UDC) (porte-parole)
Gschwend-Pieren (Lyssach/Oberburg, UDC)
Tanner (Ranflüh, UDF)
Burren (Lanzenhäusern, UDC)
Gerber (Detligen, UDC)
Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC)
Klopfenstein (Corgémont, UDC)
Moser (Landiswil, UDC)
Schweizer (Utzigen, UDC)
Studer (Utzenstorf, sans parti)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Oui 08.06.2017

N° d'ACE: du

Direction: Direction des finances

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Meilleure planification des affaires de crédit

Le Conseil-exécutif est chargé de planifier les affaires de crédit de sorte

1. que le délai référendaire et une éventuelle votation populaire soient pris en compte ;
2. qu'aucune étape de la mise en œuvre ne soit initiée et qu'aucun argent ne soit prélevé sur le crédit à approuver avant la décision de l'organe compétent en matière financière.

Développement :

Le crédit pour l'octroi de l'aide sociale en matière d'asile n'est qu'un exemple qui, en termes de planification des affaires, met le Grand Conseil face à des mesures initiées ou à des dépenses

faites avant la décision du parlement, sans parler d'une éventuelle votation populaire. Or cela sape les voies démocratiques ordinaires. Alors que les autorités communales sont tenues de planifier les affaires de sorte que les décisions des organes compétents en matière financière soient prises avant la mise en œuvre, cette exigence semble de plus en plus passer au second plan au niveau cantonal. Ce constat est d'autant plus inquiétant vu la situation financière difficile dans laquelle se trouve le canton. Dans ce contexte, le Conseil-exécutif se doit de faire preuve d'une plus grande discipline et de meilleures compétences en matière de planification.

Motivation de l'urgence : le système démocratique doit de toute urgence être respecté en ce qui concerne les affaires de crédit.